

COMMUNIQUE DE PRESSE

BOBIGNY, LA COURNEUVE, SAINT-DENIS, SAINT-OUEN, STAINS, BLANC-MESNIL, VILLETANEUSE.

**15 mars, reprise des Expulsions locatives
Les Maires portées devant le Préfet**

Stains, le 11 mars 2011



A la veille de la fin du plan hivernal et de la reprise des expulsions locatives, les maires de Seine-Saint-Denis tirent la sonnette d'alarme,

et vous invitent à une

Conférence de presse Lundi 14 mars 2011 à 10h30 à l'hôtel de Ville de Stains.

Dans un contexte de crise sans précédent tant sur le front du logement qu'en matière de fragilisation des ressources des ménages, la fin de la trêve des expulsions locatives risquent de renvoyer des milliers de personnes à la rue. D'autant que l'Etat a annoncé la baisse, pour 2011, des crédits disponibles pour la prise à partie. Ceux-ci sont réduits à 11 millions d'euros cette année contre 20 millions en 2010. Il est à craindre que cette réduction budgétaire n'encourage la Préfecture à multiplier le concours de la force.

En 2010, **6 368 familles** ont été assignées devant le tribunal par leur bailleur pour retard de paiement de loyer. **70%** d'entre elles n'ont bénéficié d'aucun accompagnement social. **2 268 familles** ont effectivement été expulsées dont **1 685 manu militari**. Au total, **7 684** dossiers sont en cours d'examen en préfecture dans le Département.

Pour éviter de telles catastrophes sociales, les 7 maires unis contre les expulsions locatives et soutenus par les associations, **MICHEL BEAUMALE**, maire de Stains ; **DIDIER PAILLARD**, maire de Saint-Denis ; **JACQUELINE ROUILLON**, maire de Saint-Ouen ; **CATHERINE PEYGE**, maire de Bobigny ; **GILLES POUX**, maire de La Courneuve ; **CARINE JUSTE**, maire de Villetaneuse et **DIDIER MIGNOT**, maire de Blanc-Mesnil appellent à la mise en place d'une action forte et immédiate de la part des pouvoirs publics.

Par ailleurs, ils déposeront de nouveau ensemble, des arrêtés anti-expulsions locatives avec la conviction que cette bataille politique peut être gagnée sur la base du droit.